



46 / 2

Carnet



Du 1er juin 1994

au 31 juillet 1994

Comme pour le carnet du numéro précédent, cette fois-ci aussi, nous voulons adopter la forme de la chronique journalière.

AGENDA

- 1 juin : Le capitaine Mbaye Diagne, casque bleu sénégalais de la Minuar, est tué à un barrage tenu par des soldats des FAR, par des éclats d'obus apparemment tirés par des soldats du FPR.
- 2 juin : Les forces du FPR prennent Kabgayi, à 5 km de Gitarama, coupant ainsi la route reliant Gitarama à Butare.
- 3 juin : Des chèques de voyage volés à la Banque Commerciale du Rwanda à Kigali pour un montant de 10 millions de dollars US sont découverts à Bruxelles. Deux personnes sont interpellées : M. Didier Callaerts, Belge de 41 ans, né à Loulouabourg (Zaire) et domicilié à Ohain, ainsi que M. Fred Keller, un homme d'affaire américain de 58 ans, domicilié à Kinshasa. L'argent provenant de la négociation de ces chèques devait servir à l'achat d'armes pour le compte du gouvernement intérimaire rwandais.

- 5 juin : Les FAR tirent des obus sur l'aéroport de Kigali, obligeant un avion dans lequel se trouvait M. Franco Rochetta, secrétaire d'Etat italien aux Affaires Etrangères, à redécoller en catastrophe. Tous les vols humanitaires sur Kigali sont suspendus.
Les Frères Joséphites de Nyamirambo envoient à la MINUAR, à Kigali, une lettre dans laquelle ils déclarent qu'ils s'estiment en danger de mort, et implorent du secours. La MINUAR, débordée, ne peut les aider.
38.000 personnes (principalement des Tutsi) réfugiées à Kabgayi, et délivrées par les forces du FPR, sont envoyées à Byumba.
- 6 juin : 9 religieux et 63 civils sont massacrés à Nyamirambo par les milices du MRND. Les FAR lancent une contre-offensive contre le FPR près de Kabgayi.
Human Rights Watch/Africa écrit au chef de l'armée du FPR pour s'inquiéter des nouvelles concernant des exécutions sommaires par les troupes du FPR.
- 7 juin : Les Nations Unies annoncent avoir réuni 3.000 à 4.000 soldats africains pour renforcer les Casques Bleus mais manquent de moyens logistiques pour les équiper. Dans une interview télévisée, le président français François Mitterrand déclare que la France est prête à fournir la logistique à une force africaine pour qu'elle puisse s'interposer entre les combattants.
- 8 juin : Radio Muhabura annonce l'assassinat par des soldats du FPR, à Kabgayi, de l'archevêque de Kigali, Mgr Vincent Nsengiyumva, du président de la Conférence des Evêques Catholiques du Rwanda et évêque de Kabgayi, Mgr Thaddée Nsengiyumva, et de l'évêque de Byumba, Mgr Joseph Ruzindana. Dix autres prêtres rwandais sont assassinés en même temps que ces trois évêques.
- 10 juin : Des miliciens Interahamwe enlèvent (et probablement tuent) 170 personnes, tutsis pour la plupart, dont de nombreux enfants, qui s'étaient réfugiées à la paroisse de Nyamirambo.

- Le président du Gouvernement Intérimaire, M. Théodore Sindikubwabo, quitte Gitarama pour Gisenyi accompagné de quelques ministres. Le premier ministre Jean Kambanda reste à Gitarama.
- 13 juin : Le FPR affirme avoir pris le contrôle de Gitarama. Le gouvernement intérimaire au complet est à Gisenyi. Le secrétaire général des Nations Unies nomme un diplomate pakistanais, M. Mohammad S. Khan, représentant spécial des Nations Unies pour le Rwanda, en remplacement de M. Jacques Roger Booh-Booh, camerounais.
- 14 juin : Dans les coulisses du sommet de l'O.U.A. à Tunis, le représentant du FPR, M. Pasteur Bizimungu, annonce avoir accepté un cessez-le-feu immédiat et précise que le gouvernement intérimaire a pris le même engagement. Ce double engagement a été pris dans un mini sommet qui a réuni le président zaïrois Mobutu Sese Seko (médiateur), le président tanzanien Ali Hassan Mwinyi (facilitateur), le président Yoweri Museveni d'Ouganda, le président du Burundi a.i. M. Sylvestre Ntibantunganya, et le vice-président du Kenya, M. George Saitoti.
- 15 juin : Le ministre français des Affaires Etrangères, M. Alain Juppé, annonce que la France serait prête à intervenir au Rwanda avec ses principaux partenaires européens et africains si les massacres continuent et si le cessez-le-feu n'est pas respecté. Cette intervention aurait pour but de protéger les groupes menacés d'extermination.
- 17 juin : Le secrétaire général des Nations Unies exprime son soutien à l'initiative française d'intervention humanitaire au Rwanda. Les Etats-Unis se déclarent prêts à appuyer l'initiative française. Le FPR exprime son hostilité totale à cette intervention. Il estime que la France n'est pas qualifiée pour ce type d'opération : il soupçonne la France de vouloir apporter un appui au gouvernement intérimaire sous le couvert d'une opération humanitaire. Il accuse aussi la France d'avoir été au courant

du plan de génocide. Le FPR investit le complexe de la paroisse Sainte-Famille à Kigali et conduit 600 personnes dans le territoire sous son contrôle.

18 juin : La décision de la France d'intervenir au Rwanda semble irrévocable et le président Mitterrand déclare que « *l'envoi d'une force de protection humanitaire* » n'est qu'une « *affaire d'heures et de jours* ». Le FPR poursuit sa progression vers Butare et Kibuye.

19 juin : La France propose d'envoyer au Rwanda entre 1.000 et 2.000 soldats sous le commandement des Nations Unies. Le FPR refuse l'entrée des troupes françaises sur le territoire rwandais. De son côté, le ministre des Affaires Etrangères d'Italie déclare que son pays n'enverra pas de soldats sous le commandement français, qu'il attendra la formation d'une mission internationale.

20 juin : Les soldats de la MINUAR évacuent des civils qui se trouvaient dans le complexe de la paroisse Sainte-Famille et de l'hôpital de la Croix-Rouge à Kigali. De leur côté, les médecins de la Croix-Rouge évacuent plus de 300 blessés graves de leur hôpital situé en zone contrôlée par les soldats des FAR vers l'hôpital Roi Fayçal situé en zone FPR.

Le directeur du P.A.M., M. Broniek Szynalski, déclare que des milliers de Rwandais fuient vers l'ouest du pays contrôlé par les forces gouvernementales devant l'avancée du FPR. Il estime que la France devrait s'engager à maintenir sa présence au Rwanda « *jusqu'à ce que soient créées des conditions dans lesquelles une force de maintien de la paix de l'ONU serait en mesure de s'acquitter de son mandat* (Le Monde 22/6/1994) ».

Le secrétaire général des Nations Unies demande au Conseil de Sécurité d'accepter l'offre française d'intervention au Rwanda et déclare que les troupes françaises devraient rester au Rwanda pendant trois mois. La première réaction des membres du Conseil de Sécurité est plutôt réservée.

De source française à Kinshasa, on apprend que les autorités zairoises ont déjà donné la permission à l'armée française de

commencer ses opérations à partir de Goma, Bukavu et Kisangani.

21 juin : Le FPR déclare que l'intervention militaire française au Rwanda sera considérée comme une déclaration de guerre. Parlant du Rwanda avec le secrétaire général des Nations Unies, le secrétaire aux Affaires Etrangères de Grande Bretagne, M. Douglas Hurd, déclare : « *Nous soutenons l'initiative française et nous voterons pour elle* ». Les ambassadeurs de huit pays de l'Union de l'Europe Occidentale déclarent qu'ils sont prêts à contribuer à l'initiative française dans le but d'arrêter « *les terribles souffrances du Rwanda* ». Une partie des troupes avancées de l'armée française commence à se rassembler au Zaïre près de la frontière rwandaise.

22 juin : Le Conseil de Sécurité des Nations Unies donne timidement son accord pour l'envoi de 2.000 soldats français au Rwanda pour aider à y arrêter les massacres. La résolution 929 du Conseil de Sécurité autorise la France à utiliser « *tous les moyens nécessaires pour atteindre des objectifs humanitaires* ». La France pourra donc faire usage de la force.

23 juin : Les premiers éléments de l'opération Turquoise entrent au Rwanda par Cyangugu. Un de ses détachements se dirige vers le camp de Nyarushishi où se sont réfugiés plus de 8.000 Tutsi. Le président du FPR, M. Alexis Kanyarengwe, rencontre deux émissaires français : MM. Yannick Gérard, directeur adjoint des Affaires Africaines et Malgaches au Quai d'Orsay, et Jean-Michel Marlaud, ambassadeur de France au Rwanda, venus exposer à la direction du FPR le contenu de l'initiative française d'intervention humanitaire internationale au Rwanda. Tandis que le FPR déclare considérer les soldats français au Rwanda « *comme des agresseurs* », M. Jérôme Bicomupaka, ministre des Affaires Etrangères du gouvernement intérimaire, déclare, à l'entrée des soldats de l'opération Turquoise à Cyangugu : « *Nous espérons qu'il y aura une collaboration* ».

entre les forces de cette intervention multinationale et les nôtres. »

- 24 juin : Les soldats français de l'opération Turquoise multiplient les missions de reconnaissance et de surveillance au Rwanda et découvrent des fosses communes, des charniers, dans la région de Cyangugu.
Début de la visite du cardinal Roger Etchegaray au Rwanda, en provenance de Bujumbura. Il a été accueilli à Butare par les évêques de Butare, Gikongoro et Cyangugu.
M. Frank Mugambage du FPR annonce que la France serait jugée « *sur pièces* » et que le FPR ne s'opposerait pas à une « *mission qui demeurerait strictement humanitaire.* »
- 25 juin : A l'issue du sommet européen de Corfou, les douze pays de l'Union Européenne demandent que les responsables du génocide perpétré au Rwanda soient traduits en justice.
- 26 juin : Le FPR assouplit sa position concernant l'intervention française au Rwanda dans le cadre de l'opération Turquoise. Le président du FPR, M. Alexis Kanyarengwe, se dit rassuré par les propos des diplomates français venus le rencontrer à Mulindi : « *Nous ne sommes pas à priori opposés à une opération humanitaire. Simplement nous aurions préféré que celle-ci soit conduite par les soldats d'un autre pays.* »
- 28 juin : Les troupes françaises de l'opération Turquoise évacuent de Kibuye 35 religieuses de la Congrégation des Soeurs de Sainte Marie de Namur ainsi que des orphelines.
- 29 juin : M. François Léotard, ministre français de la Défense, visite le camp de Nyarushishi où 8.000 réfugiés Tutsi sont regroupés.
- 30 juin : Le rapporteur spécial de la Commission des Droits de l'Homme de l'ONU M. René Degni Ségui, révèle les premiers résultats de son enquête au Rwanda. Il confirme qu'il s'agit d'un génocide qui a coûté la vie à des centaines de milliers de personnes, aussi bien des Tutsi que des Hutu considérés comme

modérés. Il réclame la création d'un tribunal international pour juger les responsables des massacres qui semblent avoir été programmés et préparés. Il met en cause certains Etats étrangers et demande que la lumière soit faite sur leur ingérence dans la politique rwandaise.

- 1 juillet : Le gouvernement belge envisage l'envoi d'une antenne médicale de 50 hommes (médecins, infirmiers, techniciens) pour Cyangugu, afin d'y rejoindre les forces françaises de l'opération Turquoise. On signale une forte poussée des troupes du FPR en direction de Butare.
- 2 juillet : La France propose aux Nations Unies la création d'une zone de sécurité humanitaire dans le sud-ouest du Rwanda face à la poussée des soldats du FPR vers cette région. Le FPR se déclare hostile au projet français, estimant qu'une telle enclave permettrait de protéger les auteurs des massacres attribués aux Forces Armées Rwandaises et aux milices des partis MRND et CDR
- 3 juillet : Selon le colonel Didier Thibaut des forces françaises de l'opération Turquoise, les soldats du FPR auraient tiré sur les véhicules militaires français pendant que les troupes françaises procédaient à l'évacuation de Butare de 270 civils et 700 orphelins rwandais. L'incident aurait eu lieu à la sortie de la ville de Butare vers Gikongoro alors que des combats violents opposaient à proximité les forces gouvernementales aux troupes du FPR. Pas de victime du côté français. Butare tombe sous le contrôle du FPR
- 4 juillet : Le FPR pénètre dans le centre de Kigali jusqu'alors tenu par les troupes des FAR.
- 5 juillet : La France crée une « zone humanitaire sûre » dans le sud-ouest du Rwanda. Les troupes françaises de l'opération Turquoise ont la consigne de recourir à la force pour protéger les populations menacées et empêcher que des « unités militaires » ne pénètrent dans la zone.

6 juillet : M. Faustin Twagiramungu accepte de former un gouvernement d'unité nationale à la demande du FPR Il avait déjà été désigné pour occuper la fonction de premier ministre dans le cadre de l'Accord d'Arusha conclu le 4 août 1993 entre le FPR et le gouvernement rwandais, accord qui prévoyait la mise en place d'un gouvernement de transition à base élargie incluant les partis au gouvernement au Rwanda à l'époque et une participation du FPR

7 juillet : Dans une déclaration faite à Kigeme (préfecture de Gikongoro « Zone Humanitaire Sûre »), neuf officiers supérieurs des Forces Armées Rwandaises (les généraux Marcel Gatsinzi et Léonidas Rusatira, les colonels Musonera et Mugemanyi, les majors Jeanne Ndamage, Martin Ndamage, Rwabukwisi, Habyarabatuma et Habyarimana) appellent « *les membres des Forces Armées Rwandaises à se désolidariser des auteurs du génocide et à militer pour la réconciliation nationale* ». Ils condamnent « *la majorité des instances politiques et administratives, militaires et ecclésiastiques qui n'ont fait qu'exécuter les injonctions de groupuscules extrémistes avides de pouvoir* » pour faire régner la « terreur ».

La France s'inquiète de la catastrophe humanitaire en préparation dans la Zone Humanitaire Sûre qu'elle vient de créer dans le sud-ouest du Rwanda où 850.000 nouveaux réfugiés vont s'ajouter aux 500.000 qui s'y trouvent déjà. Elle estime que 500 tonnes de nourriture sont nécessaires par jour alors que seulement 100 tonnes sont distribuées quotidiennement.

Réouverture de l'aéroport de Kigali fermé depuis le 5 juin 1994. La MINUAR fait atterrir un avion qui amène 50 casques bleus ghanéens, les premiers venus renforcer l'équipe des 450 casques bleus restés à Kigali depuis l'abandon du Rwanda par l'ONU, en avril 1994.

8 juillet : Selon l'envoyé spécial de l'ONU au Rwanda, M. Shahryar Khan, le FPR aurait accepté le principe de la création de la Zone Humanitaire Sûre dans le sud-ouest du Rwanda.

M. Faustin Twagiramungu demande au gouvernement français de s'en tenir à ses engagements : « *Les troupes françaises doivent avoir quitté le territoire rwandais à la fin du mois de juillet.* »

9 juillet : Le chef du gouvernement intérimaire du Rwanda, M. Jean Kambanda, admet que le FPR a pratiquement remporté la bataille militaire mais affirme que le conflit n'est pas terminé : « *Nous avons perdu la bataille militaire, mais la guerre n'est absolument pas terminée car nous avons le peuple derrière nous.* »

10 juillet : M. Jacques Bihozagara déclare que les partis MRND et CDR se sont « *mis hors-la-loi et seront exclus du prochain gouvernement (...)* Tous ceux qui seront reconnus coupables, seront jugés ».

Environ 50.000 personnes réfugiées depuis plus de trois mois dans les camps de Byumba et de Kabuga (sous contrôle FPR) commencent à regagner leurs maisons à Kigali.

La Radio Télévision des Mille Collines (RTL) qui avait cessé d'émettre le 3 juillet (pour cause de déménagement) reprend, pour quelques jours, ses émissions à partir de Gisenyi.

11 juillet : Les soldats français de l'opération Turquoise sont débordés par l'afflux des réfugiés. La fuite de Rwandais vers la frontière zairoise s'intensifie. Dans la localité de Kivumu vers l'aéroport de Bukavu, on ne craint pas d'avancer le chiffre de 500.000 réfugiés installés.

Dans une conférence de presse à l'Université Libre de Bruxelles, M. Faustin Twagiramungu annonce qu'il rentre au Rwanda.

12 juillet : Le chef de la délégation du CICR à Kigali annonce qu'il faut à présent déplorer au moins un million de morts au Rwanda. Trois millions de personnes sont assistées entièrement dont plus de deux millions de déplacés dans le pays et un autre million hors des frontières.

- 13 juillet : Le FPR lance ses troupes aux trousses des unités gouvernementales progressant en direction de Ruhengeri et de Kibuye, précédés par des centaines de milliers de réfugiés. A partir de Butare le FPR prend le contrôle de Runyinya et Nyakizu et progresse vers la frontière avec le Burundi. Des réfugiés rwandais en grand nombre sont signalés dans les villes de Gisenyi (Rwanda) et Goma (Zaire). Ils entrent au Zaire au rythme de 10 à 15.000 personnes par heure.
- 14 juillet : Dans la nuit de mercredi 13 à jeudi 14 juillet 1994, les troupes du FPR prennent la ville de Ruhengeri, obligeant toutes les personnes habitant la ville et celles qui s'y étaient réfugiées depuis peu à prendre la route vers Gisenyi. On estime qu'au moins 400.000 personnes sont sur la route entre Gisenyi et Ruhengeri. Certains membres du gouvernement intérimaire rwandais se seraient réfugiés dans la Zone Humanitaire Sûre. M. Faustin Twagiramungu, Premier ministre désigné par l'Accord d'Arusha arrive à Kigali, mis en poste par le FPR.
- 15 juillet : Le flot de réfugiés submerge toujours la frontière entre Gisenyi et Goma. On estime qu'en deux jours 500.000 Rwandais ont trouvé refuge au Zaire. Les églises, le stade et surtout les rues de Goma sont remplis de réfugiés rwandais affamés et exténués à force d'avoir marché longtemps. Les Etats-Unis d'Amérique décident de ne plus reconnaître le gouvernement intérimaire parce qu'il n'est plus représentatif du peuple rwandais. Ils ordonnent la fermeture de l'ambassade du Rwanda à Washington et invitent tout le personnel de celui-ci à quitter le territoire américain endéans les 5 jours.
- 17 juillet : Le FPR s'empare de la ville de Gisenyi. Un accrochage entre soldats français et troupes du FPR est signalé à Rubengera (Kibuye).
Le HCR estime à au moins un million les Rwandais réfugiés au Zaire: un désastre humanitaire car la région de Goma manque d'eau; il faut aussi entre 800 et 1.000 tonnes de nourriture par jour. Le FPR annonce qu'en accord avec les forces politiques appelées à former le gouvernement d'union

- 18 juillet : Le FPR déclare que « *la guerre est finie. Il y a au Rwanda un cessez-le-feu de facto, même s'il n'a pas été proclamé. Nous nous sommes emparés de tout le Rwanda jusqu'à la zone de sécurité mise en place par la France* ». Les membres du gouvernement intérimaire en déroute, qui ont trouvé refuge à Cyangugu déclarent que « *la France n'a pas le droit d'interdire aux autorités rwandaises d'être là où elles souhaitent s'établir au Rwanda* ». A Goma, les ONG et le HCR se déclarent dépassés par les événements et tentent de pousser vers le nord de la ville plus d'un million de réfugiés enregistrés. Plusieurs nouveaux camps sont créés.
- 19 juillet : Plus de 500.000 personnes provenant de Cyangugu et Kibuye ont franchi en 48 heures la frontière zairoise à la hauteur des villes de Bukavu et de Kamanyola. L'explication de cet exode est donnée par M. P. Mountis : « *La radio du gouvernement intérimaire a appelé mardi la population à quitter le pays* ».
- M. Faustin Twagiramungu, premier ministre désigné par l'Accord d'Arusha, forme un gouvernement d'« Union Nationale ». Ce gouvernement est composé de membres des partis MDR, PSD, PL, PDC (partis déjà présents dans les gouvernements précédents) et de membres - nombreux - du FPR. Il y a des membres représentants la société civile rwandaise. :

1. Président de la République	M. Pasteur Bizimungu	FPR
2. Vice-président et Ministre de la Défense	General-Major Paul Kagame	FPR
3. Premier ministre	M. Faustin Twagiramungu	M.D.R.
4. Vice-premier ministre et Ministre de la Fonction Publique	Colonel Alexis Kanyarengwe	FPR
5. Ministre des Affaires Etrangères	M. Jean-Marie-Vianney Ndagijimana	M.D.R.
6. Ministre de l'Intérieur	M. Sendashonga Seth	FPR
7. Ministre de la Justice	M. Alphonse Marie Nkubito	
8. Ministre de l'Enseignement Primaire et Secondaire	M. Pierre Claver Rwigema	M.D.R.
9. Ministre de l'Enseignement Supérieur et Universitaire	M. Joseph Nsengimana	P.L.
10. Ministre des Finances	M. Marc Rugenera	P.S.D.
11. Ministre de l'Industrie	M. Prosper Higiro	P.L.
12. Ministre de la Santé	M. Joseph Karemera	FPR
13. Ministre des Transports et Communications	Mme Immaculée Kayumba	FPR
14. Ministre des Affaires Sociales	M. Pie Mugabo	P.L.
15. Ministre de l'Environnement et du Tourisme	M. Jean Napomuscene Nayinzira	P.D.C.
16. Ministre des Travaux Publics et de l'Équipement	M. Charles Ntakirutinka	P.S.D.
17. Ministre à la Condition Feminine	Mlle Aloisia Inyumba	FPR
18. Ministre de la Jeunesse et Sport	M. Patrik Mazimpaka	FPR
19. Secrétariat d'Etat chargé de la Réhabilitation Nationale	M. Jacques M. Bihozagara	FPR

Trois ministres seront nommés ultérieurement:

1. Ministre de l'Agriculture et de l'Élevage	M. Augustin Iyamuremye	P.S.D.
2. Ministre du Plan	M. Jean Berchmans Birara	
3. Ministre de l'Information	M. Jean Baptiste Nkullyingoma	M.D.R.

21 juillet : Les décès signalés parmi les réfugiés rwandais des camps de Goma sont dus au choléra. Des analyses d'échantillons faites à Paris le confirment. L'épidémie de choléra parmi les réfugiés est aggravée par le manque d'eau potable dans la ville de Goma et aux alentours : les nappes aquifères sont rares ; la terre volcanique sur laquelle Goma est construite ne retient pas l'eau. Pour lutter contre le choléra, il faut beaucoup d'eau et du sel de réhydratation. A la fin de la journée, les soldats de l'opération Turquoise dénombrent 800 cadavres enterrés dans une fosse commune à côté du camp de Munigi qui a accueilli 100.000 personnes.

22 juillet : Le nouveau gouvernement rwandais lance un appel aux réfugiés pour qu'ils regagnent leur zone d'origine; il demande aussi aux fonctionnaires de reprendre le travail. Le premier ministre se prononce en faveur de la création au Rwanda de « zones de distribution alimentaire pour inciter les gens à revenir ». Le général P. Kagame met en garde les pillards indiquant qu'ils seront arrêtés et punis. Le pillage est largement répandu dans Kigali où les voleurs pénètrent par effraction dans les maisons abandonnées. Autre sujet de préoccupation : l'occupation et l'attribution arbitraire des maisons abandonnées à des personnes proches du FPR.

Devant l'ampleur de la catastrophe humanitaire dans la région de Goma où les réfugiés rwandais meurent de choléra par centaines chaque jour, les Etats-Unis d'Amérique envisagent d'envoyer 2.000 militaires pour participer au soutien logistique des initiatives humanitaires. Le président américain Bill Clinton a donné ordre au Pentagone d'utiliser l'aéroport d'Entebbe comme plaque tournante pour l'acheminement des secours 24 heures sur 24.

En fin de journée, les militaires français comptent plus de 2.000 corps enterrés dans la zone de Goma.

24 juillet : Réouverture de la frontière à Goma entre le Zaïre et le Rwanda. Un millier de réfugiés quittent le Rwanda par Gisenyi; mais plusieurs autres prennent le chemin du retour en passant par la

brousse pour éviter les points de contrôle mis en place par les soldats du FPR.

Le Pape Jean Paul II lance un appel à « *la conscience et à la solidarité* » en faveur du peuple rwandais.

Des avions américains parachutent 10 tonnes de vivres et de médicaments (au lieu de 20 tonnes annoncées) près du camp de réfugiés de Katale. En même temps les Américains envoient une mission d'évaluation à Kigali conduite par le colonel Daniel Layton et comprenant M. David Rawson, ambassadeur des Etats-Unis au Rwanda. Celui-ci reprend son poste à Kigali. Huit avions Hercules quittent Israël vers Goma, transportant des dizaines de tonnes de matériel médical et des vivres. L'Espagne accorde au Rwanda une aide de 7,6 millions de dollars.

25 juillet : Le général Dallaire estime à 30.000¹ le nombre de réfugiés rwandais au nord Kivu qui ont pris le chemin du retour.

Selon le porte-parole militaire français à Goma, de nouvelles épidémies ont fait leur apparition à Goma et aux alentours : rougeole, dysenterie et diarrhées sanguinolentes.

Les opérations américaines de largage par avion de nourriture aux réfugiés rwandais dans la région de Katale sont temporairement suspendues.

M. Georges Dallemagne de MSF-Belgique évalue à 10.000 au moins le nombre de décédés dans la région de Goma (dont 90% morts de choléra). Il explique qu'en cas d'épidémie, la cote d'alerte est atteinte dans un camp quand on compte un mort par jour par groupe de 10.000 personnes. A Goma on compte 30 morts par jour pour 10.000 personnes, soit 30 fois la cote d'alerte.

M. Mobutu Sese Seko, président du Zaïre et M. Pasteur Bizimungu, président du Rwanda, se rencontrent à l'île Maurice.

26 juillet : Un avion de transport géant C-54 Galaxy de l'armée de l'air américaine arrive à Goma en provenance de Fanckfort avec deux installations complètes capables de débiter 2.400 litres d'eau purifiée par heure.

L'ambassadeur du Rwanda en Belgique, M. François Ngarukiyintwali, démissionne. Il accuse le nouveau gouvernement rwandais « *d'exclure certaines formations politiques de la gestion du pays* ». Il a obtenu l'asile politique dans un « pays africain ».

Une mission du gouvernement belge se rend à Kigali pour prendre contact avec le nouveau gouvernement rwandais. La mission se propose d'évaluer comment les missions humanitaires peuvent être organisées et coordonnées de manière optimale, demander avec insistance au gouvernement de s'occuper du retour des réfugiés, de la sécurité de ceux-ci, du respect des droits de l'homme et des termes de l'accord de paix d'Arusha.

Selon une estimation encore provisoire du HCR, plus de 14.000 personnes sont mortes en six jours dans les camps de la région de Goma, et 7.000 enfants seuls, abandonnés, perdus ou orphelins ont été récupérés et regroupés dans des lieux de fortune.

La rencontre entre les présidents Mobutu et Bizimungu, à l'île Maurice, aboutit à un accord « *qui relance les relations bilatérales et crée une atmosphère de confiance dans la région* » selon le président Bizimungu. Le président Mobutu, quant à lui, déclare que « *le Zaïre ne permettra pas que son territoire soit utilisé comme un terrain d'attaque* ».

27 juillet : Le général P. Kagame, vice-président et ministre de la Défense, déclare que les gens qui s'installent dans des logements qui ne leur appartiennent pas en seront expulsés.

A Bruxelles, une trentaine de Rwandais qui ont perdu des membres de leurs familles au cours des massacres perpétrés au Rwanda ont déposé plainte contre des responsables présumés. Leurs deux avocats, Me Eric Gillet et Me Michel Graindorge ont présenté leurs dossiers auprès du procureur du Roi qui les a pris en compte.

Un gros porteur « Galaxy » de l'armée américaine en provenance de San Francisco livre huit unités de purification d'eau capables de traiter 96.000 litres par heure ainsi que 8 km de tuyaux. Des camions citernes (pour la distribution d'eau) et...

du matériel médical sont acheminés vers Goma à partir des bases américaines d'Europe.

Washington annonce le lancement d'une opération de grande envergure baptisée « *Support Hope* » à laquelle seront affectés environ 3.000 militaires spécialisés dans la logistique et l'aide humanitaire, dans le but de stabiliser la situation dans les camps et de favoriser le retour des réfugiés au Rwanda. Plus de la moitié des 3.000 militaires opéreront à partir du Rwanda.

Radio Rwanda annonce que les organisations humanitaires et les agences des Nations Unies peuvent désormais circuler librement sur les routes sans « *guide ni escorte* ».

28 juillet : La mobilisation internationale s'intensifie au Rwanda. En plus des Américains, la Grande Bretagne annonce l'envoi d'un contingent qui pourrait atteindre 500 militaires qui travailleront à partir de Kigali. Des Irlandais et des Australiens y sont également attendus.

A Bruxelles, des Rwandais qui ont passé 37 jours sous les fenêtres de l'ambassade de France pour protester contre l'opération Turquoise mettent fin à leur manifestation.

30 juillet : Le premier ministre français, M. Edouard Balladur, visite les camps de Goma; les troupes françaises de l'opération Turquoise commencent leur retrait du Rwanda; 180 soldats quittent le pays; le retrait doit se poursuivre jusqu'au 22 août. L'opération humanitaire américain « *Support Hope* » débarque à Kigali.

Le HCR indique que 19.500 réfugiés sont morts à Goma (1.800 décès en moyenne par jour) et que 60.000 réfugiés sont retournés au Rwanda.

Le secrétaire général de l'ONU décide de créer une commission composée de trois experts chargée de mener une enquête sur les actes de génocide commis au Rwanda et d'identifier les responsables en vue de leur comparution devant la justice. La commission, composée de MM. Atsu-Koffi Amega (Togo), Salifou Fomba (Mali) et de Mme Hani Dieng (Guinée), aura son siège à Genève et présentera son rapport avant le 30 novembre 1994.

A travers livres et revues

African Rights : Rwanda. Who is killing; who is dying; what is to be done. A discussion paper, 11 Marshalsea Road, London, May 1994, 49 pages.

"L'étendue de la tragédie rwandaise n'est plus à démontrer, ce qui est arrivé et continue d'avoir lieu est un crime d'une proportion incommensurable. Il est tout indiqué de l'appeler génocide". C'est par ces mots qu'African Rights commence son rapport sur le drame rwandais des mois d'avril-mai 1994.

Après un sommaire (p.3-6) et un aperçu sur l'histoire du Rwanda (p.7-9), le rapport développe cet élément : l'évidence du génocide (p.10-24). Il donne une liste de noms de personnalités tuées. Les premiers à être massacrés sont les hommes politiques hutu, suivis de ceux qu'African Rights appelle des "dissidents" : fonctionnaires, magistrats, intellectuels, prêtres, avocats, journalistes, enseignants, activistes des droits de l'homme, hommes d'affaire liés aux partis de l'opposition, Hutu influents du Sud du pays. Par la suite, ce seront les Tutsi. Les attaques dans les églises et le meurtre des religieux (Frères, Soeurs, abbés, prêtres) sont singulièrement documentés; les récits venant de survivants de massacres sont poignants.

Pour la zone contrôlée par le FPR, le rapport souligne que le FPR admet des cas d'exécutions sommaires de gendarmes et de miliciens rencontrés dans le territoire conquis. Mais il n'est pas impliqué dans le génocide ; au contraire, son offensive a arrêté les massacres en série dans les régions sous son contrôle. Mais, souligne le rapport, d'octobre 1990 à la signature de l'Accord de Paix, à Arusha, le 4 août 1994, la guerre aura fait au Rwanda, de nombreuses victimes et jusqu'à un million de déplacés.

African Rights montre que le génocide était dans les plans des proches du président Habyarimana depuis longtemps. Depuis le début de la guerre, l'armée avait été mise à contribution dans l'extermination de milliers de